



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Jean Marie Colot, *Président du Conseil* ;  
Joël Riguelle, *Bourgmestre* ;  
Michaël Vander Mynsbrugge, Stéphane Tellier, Pierre Tempelhof, Marie Kunsch, Peter Decabooter, Saïd Chibani, *Echevins* ;  
Marc Vande Weyer, Monique Dupont, Agnès Vanden Bremt, Marc Ghilbert, Fatiha Metioui-Amanzou, Chantal Dubocage, Ndongo Diop, Vincent Lurquin, Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Nicolas Pantidis, François Robe, Dirk Moors, Maude Van Gyseghem, *Conseillers communaux* ;  
Jean-François Culot, *Président du CPAS* ;  
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Vincent Riga, *Echevin* ;  
Marc Hermans, Christian Boucq, Luc Demullier, Nicolas Stassen, *Conseillers communaux*.

**Séance du 15.12.15**

---

**#Objet : Budget communal 2016#**

---

Séance publique

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

**Finances**

LE CONSEIL,

Vu la circulaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22.07.2015 relative à l'élaboration des budgets et des plans pluriannuels de gestion de l'exercice 2016 des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale;

Vu la Nouvelle Loi Communale, telle que modifiée par dispositions fédérales et régionales, notamment les articles 252, 255, 259 et suivants, d'une part, en matière d'équilibre budgétaire et, d'autre part, en matière de charges et de dépenses ainsi que de recettes communales;

Vu l'avis favorable rendu le 24.11.2015 par la Commission d'avis instituée par l'article 12 de l'arrêté royal du 02.08.1990 susmentionné portant le règlement général de la comptabilité communale;

Vu la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 01.12.2015 portant arrêt du projet de budget de l'exercice 2016;

DECIDE ce qui suit:

Article 1:

Le budget de l'exercice 2016 est arrêté comme suit:

Budget ordinaire:

Recettes exercice propre	€41.386.812,82
Dépenses exercice propre	€41.831.545,95
Mali exercice propre	€444.733,13
Excédent exercices antérieurs	€ 549.411,79

Boni cumulé	€104.678,66
-------------	-------------

Budget extraordinaire:

Recettes exercice propre	€ 7.066.500,00
Dépenses exercice propre	€ 7.066.500,00
Boni exercice propre	€ 0,00
Déficit exercices antérieurs	€ 972.372,41
Boni cumulé	€ 972.372,41

Le Conseil approuve le projet de délibération.

22 votants : 15 votes positifs, 5 votes négatifs, 2 abstentions.

*Non : Marc Ghilbert, Fatiha Metioui-Amanzou, Vincent Lurquin, Yonnec Polet, Dirk Moors.*

*Abstentions : Monique Dupont, Katia Van den Broucke.*

6 annexes

*B2016\_commission\_commissie.pdf, B2016\_BUDGET\_2016.pdf, B2016\_-\_Rapport\_Verslag.pdf, B2016\_BEGROTING\_2016.pdf, B2016\_Cahier\_explication\_toelichtingsboek.pdf, B2016\_EXTRAORDINAIRE-BUITENGEWONE.pdf*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,  
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,  
(s) Jean Marie Colot

POUR EXTRAIT CONFORME  
Berchem-Sainte-Agathe, le 18 décembre 2015

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

Philippe Rossignol

Le Bourgmestre,

Joël Riguelle